

*Économie canadienne*

Les Canadiens sont priés de modifier le rang de leurs priorités pendant quelque temps. Tous ces facteurs auront un effet sur la productivité de diverses industries au Canada. Le gouvernement relèvera ces défis et, contrairement aux partis de l'opposition, il réagira de façon positive et constructive. Je suis persuadé qu'il continuera à recevoir l'appui de la plupart des Canadiens.

Avant de terminer, je voudrais revenir à une remarque faite par le député d'Athabasca (M. Yewchuk) au sujet de Petro-Canada alors qu'il a signalé à nouveau qu'il était inutile d'instituer un organisme de l'État dans cette industrie. Comme nous le disions le printemps dernier, il conviendrait, je crois, de rappeler au député et à son parti que la situation au Canada en ce qui concerne les approvisionnements de pétrole et de gaz naturel a changé de façon spectaculaire depuis trois ou quatre ans. Je soutiens que l'établissement d'un organisme de l'État tel que Petro-Canada pour s'occuper de ce problème général non seulement créera d'autres emplois en facilitant la recherche et la mise au point de nouvelles sources d'énergie, mais elle permettra également de remédier à certains problèmes très graves dans ce domaine qui nous assailleraient durant les années à venir.

● (1630)

[Français]

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur le président, j'aimerais dès le début de mes propos faire remarquer que notre système parlementaire est des plus démocratiques. En effet, il prévoit dans son Règlement des jours réservés à l'opposition afin de lui permettre de critiquer objectivement l'administration, plus précisément le gouvernement pour ses omissions, alors que le gouvernement de son côté parlera certainement de ses réalisations, lesquelles normalement, comme l'a dit le premier ministre (M. Trudeau) cet après-midi, sont payées par les contribuables canadiens.

J'ai été renversé d'entendre la réponse donnée par le premier ministre cet après-midi, à la question posée par mon collègue, le député de Champlain (M. Matte), concernant les prêts consentis aux pays en voie de développement ou sous-développés. Non seulement, monsieur le président, l'administration telle que nous la connaissons nous fait payer des intérêts sur les emprunts qu'on contracte pour nous, les Canadiens, mais d'après la réponse du premier ministre, il faut également payer les intérêts sur des emprunts contractés pour faire des cadeaux en vue d'aider les pays sous-développés ou en voie de développement.

J'ai écouté avec attention mon préopinant. Je le félicite. Il a tenu des propos bien objectifs, et je pense que c'est de cette façon qu'à la Chambre il faut participer aux débats, non seulement pour donner à la population canadienne l'impression que nous sommes des gens sérieux et que nous voulons donner la meilleure administration possible, mais pour lui prouver par des actes, par des gestes, par des décisions que nous sommes réellement conscients de nos responsabilités et que nous voulons solutionner les problèmes auxquels la population canadienne, notre pays, a à faire face. Monsieur le président, le gouvernement, à l'occasion de ces journées d'opposition, s'attend d'être critiqué. Aujourd'hui, le 9 décembre 1975, c'est un jour d'opposition, et le sujet a été choisi...

[Traduction]

**M. Crouse:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je suis très impatient d'entendre ce que le député a à dire, mais je dois malheureusement signaler que l'on n'entend

[M. Martin.]

pas l'interprétation. Je me demande si l'on pourrait y remédier avant que le député ne poursuive son discours.

[Français]

**M. Lambert (Bellechasse):** Monsieur le président, il est de votre responsabilité de rétablir...

[Traduction]

**L'Orateur suppléant (M. Turner (London-Est)):** A l'ordre. Je pense que le micro fonctionne maintenant.

[Français]

**M. Lambert (Bellechasse):** Alors, je vous remercie infiniment. Je remercie l'honorable député qui a attiré l'attention de la présidence sur le fait qu'il ne pouvait pas entendre mes propos. Cela prouve tout l'intérêt qu'il porte aux délibérations de la Chambre. Je l'en félicite.

Je disais donc que le sujet choisi par le Parti Crédit Social du Canada aujourd'hui est excellent; il ne faudra pas que les députés des banquettes arrières soient offensés de nos propos. Si nous refusions de blâmer le gouvernement de ses omissions, nous manquerions à notre devoir, et le peuple aurait alors raison de nous juger très sévèrement, parce que le peuple a élu 264 députés, et on ne vit pas dans une dictature ici. Le peuple est appelé à choisir, et il choisit selon sa volonté. Et lorsqu'il délègue quelqu'un au Parlement, il s'attend bien que nous ne soyons pas tous de la même opinion, que nous ne soyons pas tous du même avis, mais que nous allons tous ensemble faire notre possible pour bien administrer notre pays.

Monsieur le président, je me fais donc un devoir d'appuyer la motion de mon honorable collègue, le député de Richmond (M. Beaudoin). Cette motion de blâme à l'égard du gouvernement est tout à fait justifiée. En effet, le député décrit très fidèlement les promesses et les engagements du parti libéral à l'égard du peuple, lesquels n'ont pas tous été tenus. Même si le très honorable premier ministre, en 1974, se présentait très bien à la nation durant la campagne électorale comme étant le seul à détenir la formule magique afin de solutionner les problèmes de l'inflation et du chômage, engendrés par le régime de crédit-dettes qu'il défend, cela n'était en somme que de simples promesses électorales, puisque depuis le 8 juillet 1974 la situation économique de notre pays n'a cessé d'empirer, le dollar canadien a continué à perdre de la valeur, le nombre de chômeurs a continué à augmenter et on ne sait plus où le gouvernement dirige la barque économique de notre pays.

La situation économique de 1975, monsieur le président, ressemble étrangement à celles des années 1926 à 1930 et 1930 à 1939.

Les plus jeunes députés ne peuvent évidemment établir de comparaison, puisqu'ils n'étaient pas encore nés à cette époque. Cependant, à cette époque comme en 1975, le régime était le même, les faillites étaient très nombreuses. Les banques, comme aujourd'hui d'ailleurs, avaient le pouvoir de contrôler l'émission et la compression du crédit et elles ont contribué à multiplier les faillites industrielles et commerciales, et cela au moyen de réductions et même dans plusieurs cas de retrait total des marges de crédit, ce qui a eu pour résultat de paralyser les activités industrielles et commerciales d'un nombre imposant d'entreprises.

Qu'on se rappelle, monsieur le président, qu'à la faveur de la guerre de 1914-1918, le gouvernement a contribué à faire mettre en circulation un nombre imposant de dollars qui servaient d'abord et avant tout à produire des munitions de toutes sortes que le public consommateur ordinaire n'achetait pas, mais qui étaient quand même produites et, au cours du cycle de production, mettait en